

***L'Approche Par les Compétences en classe de FLE:  
Caractéristiques, objectifs et application***

***Dr/KHADRAOUI Errime Université de Batna 2***

***LAIDOUDI Assia Université de M'Sila***

***MESSAOUR Riad Université de M'Sila***

***Résumé***

*Le système éducatif algérien a connu la mise en œuvre de plusieurs pédagogies qui ont toutes visé la formation de citoyens ouverts aux autres cultures et civilisations. Cette formation requiert l'installation de compétences effectives chez les apprenants algériens à travers les contenus proposés, les pratiques intégrées et les outils appropriés, conformément à la pédagogie en vigueur. Après le délaissement de la Pédagogie Par Objectifs, l'école algérienne a adopté l'Approche Par les Compétences (APC) dans le souci d'adapter la formation aux exigences de la vie sociale. Cette rupture avec la PPO n'est pas aisée dans la mesure où l'APC a ses propres objectifs, principes et caractéristiques que notre présente étude tente d'éclaircir.*

*المخلص:*

### **Introduction**

*L'école algérienne n'a pas cessé d'être le terrain fertile à des changements de méthodes, de pédagogies, de stratégies et de manuels. Mais, la dernière réforme, appliquée depuis 2003, se montre plus radicale dans la mesure où elle a apporté des changements sur les rôles des différents acteurs de la classe ainsi que les acteurs sociaux impliqués. Cette refonte a adopté une nouvelle approche pédagogique dans toutes les disciplines scolaires. Il s'agit de l'approche par compétences, abrégée tout au long de notre travail en APC, qui vise à doter les apprenants algériens de savoirs durables et notamment utiles. Cette réforme est une réponse aux difficultés constatées et aux résultats insuffisants des apprenants. Dans ce sens, Hassani évoque de « nombreuses critiques adressées à l'éducation nationale sur l'absence de qualité, d'efficacité et d'équité de son système » (2013 : 3).*

*Par opposition aux autres disciplines, les langues étrangères ont constitué et constituent actuellement le point vulnérable de l'école algérienne. Nous pouvons nous permettre à ce niveau d'évoquer un certain échec dans l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère. L'école est en grande partie responsable de cet échec dans la mesure où la pédagogie mise en œuvre, les stratégies appliquées ainsi que les conditions de classe (la surcharge des classes, le niveau des élèves, la formation enseignante...) s'avèrent déficientes (Ferhani,2006).La responsabilité de cet échec scolaire est assignée essentiellement aux enseignants qui sont souvent considérés comme la cause principale de l'échec de leurs apprenants dans l'apprentissage de la langue étrangère. En effet, leur compétence pédagogique est incessamment remise en cause. Enfin, les apprenants sont également culpabilisés, car ils sont passifs et ne fournissent pas suffisamment d'efforts.*

*L'APC en changeant les rôles des différents acteurs cités ci-dessus se propose comme un remède pour remédier à quelques maux de l'école algérienne. En effet, elle vise à améliorer les résultats scolaires des apprenants, mais principalement développer leurs compétences communicatives en langues étrangères. Par son intégration, l'école a pour objectif d'atteindre ses finalités. En effet, cette approche dont la principale caractéristique est la centration sur*

*l'apprenant tente d'accorder plus d'importance au développement des compétences effectives chez les apprenants. Ainsi, les enseignants dont le rôle varie considérablement se montrent souvent réticents aux changements de méthodes, de contenus... (Boutin, 2004 ; Ait Amar Meziane, 2014).*

*À travers cette étude, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : quels sont les objectifs de l'APC ? Quelles en sont les principales caractéristiques?*

## **1. L'APC : raisons d'introduction**

*Nous avons jugé nécessaire d'explicitier en premier lieu les raisons de l'application de cette approche à l'enseignement/apprentissage de FLE, voire à d'autres disciplines.*

### **1.1. Nouveaux besoins sociaux**

*L'apprenant est un futur citoyen. Par ses apprentissages, l'école le prépare à être un citoyen autonome et capable de faire face aux diverses situations sociales. En effet, l'école doit préparer tous les apprenants à leur vie sociale.*

*Actuellement, à l'ère du développement économique, social et culturel dans le monde, l'apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves d'acquérir des savoirs et des savoir-faire investis dans les situations authentiques. En effet, l'apprentissage des langues ne doit pas se limiter à l'accumulation de savoirs déclaratifs cloisonnés au cadre scolaire (Cuq et Gruca, 2005). Il doit permettre d'installer chez les apprenants des compétences effectives exploitables. L'ouverture de tous les pays sur des cultures différentes contraint ses locuteurs à maîtriser d'autres langues pour communiquer avec des interlocuteurs de différentes sphères sociales et culturelles. Avec ce changement, « le système éducatif dans son ensemble est appelé à changer » (Tawil, 2005 : 33). Tout ce changement exige le développement de savoir-faire utiles réinvestis dans les contextes sociaux que nous appelons compétences. Ainsi, l'apprentissage de la langue étrangère doit viser « l'amélioration de la capacité de chacun à réagir à de nouvelles demandes et d'adapter à de nouvelles situations » (Tawil, 2005 : 34).*

*Ce souci d'adaptation est également évoqué par Xavier Roegiers quand il explique le contexte de la réforme du système*

éducatif mettant en œuvre l'APC. Selon cet auteur, la refonte des programmes suite à l'intégration de cette approche est nécessaire pour « les rendre plus conformes aux besoins de la société et de l'école algériennes » (2006 : 51).

Outre les changements sociaux, nous devons souligner les besoins des apprenants. Ainsi, ceux-ci ont besoin de se servir de la langue apprise dans des contextes éducatifs (documentation pour une recherche scientifique), personnels (échanges avec des étrangers) ou professionnels (outil de travail).

Alors, l'apprentissage du FLE, étant donné ses valeurs dans notre pays, devrait être rentable aux apprenants algériens qui ont besoin de compétences effectives en français.

### **1.2. Réaction à la pédagogie par objectifs**

La seconde raison qui justifie le recours à l'APC consiste en l'infécondité de l'ancienne pédagogie (pédagogie par objectifs) l'ayant précédée. Cette ancienne pédagogie n'a pas réussi à doter les apprenants d'une compétence communicative pour plusieurs facteurs dont le plus important est certainement les résultats scolaires alarmants (Hassani, 2013). De même, avec sa centration sur les contenus, la valeur accordée à l'apprenant s'éclipse. Quels autres facteurs ont-ils anticipé l'élimination de cette pédagogie ?

Pour plusieurs auteurs, la pédagogie par objectifs, dorénavant abrégée en PPO, a l'avantage de préciser les objectifs d'apprentissage. Néanmoins, plusieurs critiques lui sont attribuées. Ainsi, Meziane, dans son article paru dans la revue Synergies, estime que cette pédagogie ne précise pas comment les objectifs fixés doivent être réalisés (Ait Amar Meziane, 2014). Ainsi, cette pédagogie est centrée sur la formulation des objectifs sans pour autant proposer des outils efficaces pour les atteindre. D'autres limites, citées dans le même article, sont également soulevées par d'autres écrivains. Ainsi, Pelpel (2002) en critique le conditionnement éliminant toute réflexion des apprenants sur leurs apprentissages. L'apprenant est réduit à un être passif qui ne participe aucunement à son apprentissage ou à la construction de son savoir. Dans cette pédagogie, des connaissances sont assimilées par les apprenants. Par la suite, des activités de systématisation sont proposées pour qu'ils les retiennent.

*A ce conditionnement, nous devons ajouter que l'élève n'est plus au centre de ses apprentissages. En effet, l'objectif est défini institutionnellement indépendamment de l'étude des besoins de ses élèves. Cette dévalorisation de l'apprenant réduit l'efficacité de l'apprentissage langagier qui devient inadapté aux besoins et aux intérêts des apprenants.*

*En outre, il est connu que la pédagogie par objectifs prône des apprentissages décontextualisés. Les savoirs inculqués aux apprenants sont proposés hors contexte. De même, les activités de systématisation aussi se réduisent à une application pour l'automatisation de ces savoirs. Néanmoins, les apprenants n'ont pas l'occasion de les transférer dans les contextes appropriés. A cet égard, Deronne a affirmé que dans la PPO l'« accumulation des connaissances cloisonnées engendrait une perte de sens des apprentissages et une incapacité des élèves à mobiliser les savoirs spontanément dans des situations » (2012 : 17). Tous ces éléments qui ne permettent pas aux élèves d'accéder à des compétences ou savoir-faire transférables dans des situations authentiques.*

*En somme, nous pouvons affirmer que l'APC est un moyen pour remédier à l'incompétence langagière des apprenants algériens.*

## **2. Caractéristiques de l'APC**

*Grâce à cette approche, l'élève n'accumule pas seulement un ensemble de connaissances déclaratives. En effet, l'école le dote de compétences ; de savoir-faire transférables dans les situations de communication authentique. Ce qui est appris « savoirs, savoir-faire ou savoir-être doivent être réinvestis dans des situations empruntées à la vie réelle » (Ait Amar Meziane, 2012 : 149). L'apprentissage du FLE doit viser le développement des compétences chez les apprenants et non pas la transmission de connaissances.*

*Pour atteindre cet objectif, l'APC se concrétise en classe par plusieurs éléments. Avant de les expliciter, il nous semble important de préciser encore les principales caractéristiques de cette approche pour mieux la définir. Pour ce faire, nous nous inspirons des travaux de Roegiers (2005). Nous regroupons alors ces caractéristiques dans les points suivants :*

### **2.1.La centration sur l'apprenant**

*Par opposition à la PPO centrée sur les contenus et ne tenant pas compte de l'apprenant, l'APC le place au centre du processus d'enseignement/apprentissage du FLE. Cette centration sur l'apprenant exige la prise en considération de ses besoins, de ses intérêts et de ses émotions. Elle se concrétise dans le choix de supports, de documents et d'activités répondant à l'hétérogénéité des apprenants.*

*Plusieurs concepts, souvent négligés par la PPO, sont pris en considération par l'APC et expliquent cette centration sur l'apprenant. Parmi ces concepts, nous citons : le profil d'entrée, le profil de sortie. Ainsi, selon plusieurs auteurs (Roegiers, 2006, Gerard, 2006), la nouvelle approche précise les profils de sortie attendus à la fin de chaque apprentissage. Ce profil de sortie consiste en un ensemble de compétences développées chez l'apprenant tout au long d'une année scolaire et effectivement présentes chez celui-ci à la fin des apprentissages. Pour la notion de profil d'entrée, celle-ci est également explicitée et investie. Ainsi, ce profil d'entrée de l'apprenant permet à l'enseignant de prévoir des contenus appropriés à son niveau et à ses besoins effectifs.*

*D'autres concepts sont également mieux définis et mieux explicités dans la nouvelle approche comme les notions de compétence terminale, compétence globale, compétence transversale, les valeurs.*

### **2.2.L'enseignant : un changement de rôle**

*La nouvelle approche octroie à l'enseignant un nouveau statut et de nouvelles missions, qui, loin de minimiser son travail, lui donne une valeur inouïe. Ainsi, après être pour de longues décennies le détenteur d'un savoir transmis à ses apprenants réduits à des réceptifs vides. Il devient un médiateur entre élève et savoir : un facilitateur (Boutin, 2004).*

*Il est également un guide vers l'apprentissage linguistique. Centrée sur l'apprenant, l'APC exige de celui-ci de réfléchir à son savoir et à le construire. L'enseignant doit l'amener à la découverte de nouvelles structures et à les investir dans les contextes appropriés. Il doit proposer des outils appropriés pour l'amener à ce savoir : le*

choix des situations, des supports, des activités, des formes de travail. Enfin, il doit également doter ses apprenants de compétences transversales leur permettant d'accéder au savoir de manière autonome.

Alors, l'enseignant doit faire en sorte que ses élèves se délaissent progressivement du guidage pour être autonomes.

### **2.3. Les TIC : une nécessité absolue**

Pour atteindre ses objectifs, la nouvelle approche s'est servie de tous les outils qui facilitent l'intervention enseignante et l'appropriation linguistique. Parmi ces moyens facilitateurs figurent les nouvelles technologies de communication et d'information.

L'intégration de l'outil informatique en contexte scolaire pour l'appropriation du FLE est d'une importance colossale. Conscients de cette importance, les pionniers de la réforme du système éducatif évoquent le rôle de ces technologies dans cette phase transitoire. Nous ne nous étalons pas sur le rôle joué par ces outils informatiques lors de la préparation des programmes ou à leurs rôles institutionnels, mais nous centrerons notre analyse sur son importance dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Dans ce contexte, des auteurs tels que Chevalier (2006) expliquent le rôle des TIC dans un contexte scolaire. D'abord, les TICE nous offrent une multitude de documents et de situations adaptés aux besoins, aux niveaux et aux objectifs visés. En effet, elles offrent une meilleure présentation des situations facilitant ainsi la compréhension des supports proposés. Aussi, elles permettent une certaine ouverture sur le monde à travers la découverte d'autres langues et d'autres cultures. Ainsi, elles permettent un enrichissement des connaissances des apprenants. Grâce à ces outils, l'apprentissage scolaire ne se limite plus au milieu scolaire. En effet, l'apprenant a la possibilité de découvrir et de poursuivre son apprentissage dans un cadre extrascolaire. Mais, à nos yeux, ces outils informatiques ont un apport principal dans la mesure où ils offrent aux apprenants des situations authentiques pour le transfert des connaissances. Ainsi, internet leur permet des échanges, des discussions et des débats avec leurs pairs et avec des interlocuteurs de diverses cultures.

*En dépit de l'importance des TICE, plusieurs auteurs en soulignent les limites notamment en contexte algérien. Ainsi, Hocine évoque la difficulté de les exploiter en contexte algérien dans son article « Intérêts pédagogiques de l'intégration des TICE dans l'enseignement du FLE : l'utilisation du web-blog dans des activités de production écrite » paru dans la revue Synergies. Selon cette auteure, leur intégration en Algérie est confrontée à plusieurs obstacles tels l'« insuffisance des ressources financières en matière des TICE, le manque de formation des enseignants... » (2011 : 223).*

*Pour le premier obstacle cité par l'auteure, nous considérons que l'école algérienne n'a pas atteint le niveau espéré en matière d'aménagement. En l'absence de certaines conditions basiques à l'apprentissage scolaire (un nombre limité d'apprenants en classe), il devient utopique d'espérer la disponibilité de l'outil informatique. En effet, les conditions de nos classes gênent le recours aux nouvelles technologies. Ainsi, dans une classe où le nombre des élèves dépassent la quarantaine et où la configuration traditionnelle subsiste, l'introduction des moyens informatiques n'est pas aisée.*

*Quant au second élément, nous devons reconnaître que la formation des enseignants demeure lacunaire à ce niveau. Les enseignants, bien qu'ils doivent manipuler aisément les outils informatiques, se trouvent parfois incapables de s'en servir. Ainsi, leur formation initiale qui touche aux aspects linguistique, pédagogique et didactique n'accorde pas suffisamment de valeur aux TICE. D'ailleurs, certains enseignants demeurent réticents au changement.*

*En somme, nous pouvons affirmer que les TIC requièrent une valeur considérable dans l'enseignement/apprentissage du FLE. D'ailleurs, l'application des nouvelles méthodes telle l'APC est conditionnée par le recours aux TICE. Dans ce contexte, Lebrun affirme que les enseignants qui « ne sont pas formés à ces stratégies, dans bien des cas, ils risquent tout simplement de perpétuer les méthodes traditionnelles d'enseignement » (Lebrun, 2004, In Hocine, 2011 : 223).*



### **2.4. Évaluation : un nouveau rapport à l'apprentissage**

L'évaluation est depuis longtemps liée à l'enseignement/apprentissage du FLE. Cependant, son rôle a considérablement changé. En effet, elle avait pour objectif de classer les élèves en catégories. Elle fut ainsi limitée à la sanction des élèves qui n'atteignent pas la norme. Jusqu'à la PPO, l'évaluation fut ainsi sommative, donnant des résultats sous forme de notes. Grâce à la nouvelle approche, néanmoins, l'évaluation est mieux insérée dans le domaine éducatif. Selon Roegiers, l'APC vise à « mieux articuler les apprentissages et l'évaluation » (2006 : 58).

Le processus d'évaluation devient ainsi intrinsèque à l'enseignement/apprentissage du FLE. Il sert à l'améliorer pour le développement des compétences linguistiques chez les apprenants. D'ailleurs, nous constatons qu'avec l'APC l'évaluation est omniprésente à tous les moments de l'appropriation linguistique sous différents types. L'évaluation diagnostique est pratiquée avant les apprentissages afin de repérer les besoins des apprenants auxquels les enseignants remédient as des contenus et des stratégies appropriées. Pour ce qui est de l'évaluation formative, elle est « effectuée en cours d'activité visant à apprécier le progrès accompli par l'élève et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage. Elle a pour but d'améliorer, de corriger ou d'ajuster le cheminement des élèves » (Décret Missions, 1997 : 4). S'étalant sur toutes les activités, elle régule les dysfonctionnements constatés et les amène à mieux investir leurs connaissances. Quant à l'évaluation sommative, elle donne un aperçu réel sur les compétences effectives des apprenants. Cette forme d'évaluation doit certainement s'adapter au changement méthodologique. Dans ce contexte, Gerard avance qu'une « réforme éducative ne peut pas ignorer l'évaluation des acquis scolaires » (2006 : 82). Celle-ci ne devrait plus se limiter à une évaluation des connaissances déclaratives des apprenants. En effet, elle doit permettre de mesurer leurs compétences et leurs capacités d'agir langagièrement dans les diverses situations de vie. D'une évaluation de savoirs, nous passons à une évaluation de savoir-faire en adoptant des outils et des méthodes appropriées.

*Donc, l'évaluation grâce à l'APC s'est attribué un nouveau rôle. D'un processus jugeant l'apprentissage, l'évaluation passe à un processus complémentaire permettant de réussir l'intervention pédagogique.*

### **2.5. Socialisation des apprentissages**

*Enfin, le lien étroit établi entre l'école et la société est une autre caractéristique de l'APC. Pendant longtemps, l'école était écartée de la société : l'apprentissage était cloisonné dans le milieu scolaire et de ne dépasse pas ses contours. Avec l'APC, les élèves sont appelés à exploiter leurs compétences dans des situations sociales concrètes ou dans des produits socialisés. Ceci révèle aux apprenants l'utilité des apprentissages scolaires.*

*L'ouverture de l'école à la société a des avantages considérables. D'une part, elle permet aux apprenants de réaliser l'importance de ce qu'ils apprennent à l'école. Constatant que leurs savoirs deviennent utiles, ils seront extrêmement motivés à l'apprentissage du FLE. De cette manière, l'école donne un sens aux savoirs cumulés qui ne se réduisent plus à des savoirs déclaratifs, mais se concrétisent dans des situations. En donnant du sens aux savoirs scolaires et en montrant l'utilité, nous incitons les élèves à fournir plus d'efforts pour atteindre de meilleurs résultats. Dans ce contexte, Roegiers(2006) affirme que l'APC donne un sens aux apprentissages scolaires et montre aux élèves l'utilité de tout ce qui se fait à l'école.*

*Grâce à l'APC, tout apprenant est contraint alors à investir ses connaissances et à manifester ses compétences dans des situations d'intégration qui devraient être signifiantes, motivantes et complexes. En effet, toute situation devrait être signifiante pour l'apprenant, relevant de ses centres d'intérêt. Aussi, elle devrait être motivante, suscitant son activité, sa créativité et son engagement. Enfin, elle devrait être complexe, mobilisant plusieurs compétences (lire, écrire, écouter, parler) ainsi que divers savoirs, savoir-faire et savoir-être.*

### **3. Objectifs de l'APC**

*Après avoir explicité le contexte de son intégration ainsi que ses principales caractéristiques, nous tenterons de repérer les principaux objectifs de cette approche. Pour ce faire, nous nous appuyons sur ses principes ou caractéristiques antérieurement citées.*

*La caractéristique qui nous semble cruciale et fondamentale est la centration sur l'apprenant. Pourquoi cette approche met-elle cet acteur au centre du processus d'enseignement/apprentissage ?*

### **3.1.L'autonomie de l'apprenant**

*Le premier objectif de l'APC est certainement l'autonomie de l'apprenant sur deux plans : celui de l'apprentissage et celui de l'évaluation.*

*Au niveau de l'apprentissage, nous savons que l'élève apprend à l'école une LE. Mais, en stimulant son activité et son engagement dans la construction du savoir et en le dotant de certains savoir-faire, l'enseignement/apprentissage du FLE aboutirait à une autonomie. En effet, l'apprenant n'apprend pas seulement à se servir de cette langue dans les situations authentiques. Il apprend également à apprendre de manière autonome. Autrement dit, il est doté de moyens et de stratégies lui permettant d'accéder au savoir par lui-même. L'apprenant acquiert tout ce qui lui permet de se libérer progressivement du guidage de son enseignant pour devenir autonome. Cette transition du guidage à l'autonomie exige des efforts de l'apprenant et une intervention enseignante efficace.*

*Le second niveau de l'autonomie de l'apprenant est l'évaluation. En effet, par opposition à l'évaluation qui consiste en une série d'actions, de procédés et d'outils proposés par l'enseignant pour diagnostiquer, réguler ou valider les apprentissages, nous distinguons une forme récente : l'auto-évaluation. Pour s'autoévaluer, l'apprenant se sert de différents outils comme les grilles de critères... Grâce à l'auto-évaluation, l'apprenant porte un regard critique sur son avancement, ce qui lui permet d'ajuster son processus d'acquisition.*

### **3.2.Pour des compétences effectives**

*Par opposition à la PPO, l'APC, comme nous l'avons déjà mentionné, accorde une importance au développement des compétences effectives langagières chez les apprenants. Ces compétences se manifestent dans des situations sociales authentiques. En classe, des situations d'intégration sont proposées pour éclaircir le contexte d'investissement des connaissances.*

*En somme, nous pouvons affirmer que l'APC a pour objectif de doter les apprenants de savoir-faire utiles, durables et transférables dans la vie sociale.*

#### **4. Application de l'APC en classe de FLE**

*Nous arrivons à ce point crucial de notre travail : les diverses manifestations de l'APC en classe de FLE pour le développement des quatre compétences (compréhension de l'écrit, production écrite, compréhension orale, production orale). Nous en citerons les plus importantes, celles qui seront vérifiées dans la partie pratique de notre travail.*

##### **4.1. Variation des formes de travail**

*L'APC est une approche qui prône une diversité des formes de travail. Il va de soi que les pédagogies antérieurement appliquées privilégient un certain individualisme dans la mesure où chaque élève travaille seul pour apprendre. Toutefois, l'APC accorde une importance au travail collectif. En effet, il s'est avéré que le travail coopératif est plus rentable pour l'apprentissage de la langue étrangère. A ce niveau, nous rappelons que plusieurs auteurs (Cuq et Gruca, 2005) affirment que le niveau atteint par un apprenant dans son interaction avec les autres surpasse le niveau atteint par un travail individuel. Par cette coopération, l'apprenant confronte ses idées, ses représentations avec celles de ses pairs, ce qui lui permet de réguler certaines de ses idées*

*D'ailleurs, nous rappelons que le travail collectif offre plusieurs situations pour la pratique de la langue. Une société est ainsi créée en classe de FLE où chaque apprenant réalise des tâches langagières et non langagières. A ce deuxième avantage, nous ajoutons la motivation à l'apprentissage du FLE suscitée par le travail de groupe. En effet, cette forme d'organisation brise l'ennui imposé par les situations de travail individuel qui crée une sorte de compétition en classe défavorable au progrès.*

*Enfin, nous ne devons pas perdre de vue le rôle crucial du travail collectif. En fait, il s'agit d'une stratégie rentable pour l'intégration des élèves timides. Dans cet ordre d'idées, Elkabas (1995) affirme que ces élèves « se sentent sécurisés » dans un groupe de travail nombreux.*

*En somme, le travail collectif privilégié par l'APC est appliqué pendant les activités du projet pédagogique (exercices de grammaires, de rédaction...) mais également pour la réalisation des projets, produits réalisés puis présentés par les élèves. En dépit de cela, nous nous interrogeons si cette forme de travail est vraiment très appliquée dans nos établissements scolaires.*

## **4.2. TICE : entre oral et écrit**

*Les TICE sont intégrées par l'APC en tant qu'outil facilitateur sont également une manifestation de l'application de cette approche.*

*Dans les activités orales plus particulièrement, le recours à ces techniques semble indispensable. Par le recours aux TICE, l'enseignant doit proposer des documents audio, visuels, voire audiovisuels, pour développer chez ses apprenants des compétences de réception et de production. En effet, elles permettent de découvrir des structures linguistiques en contexte, facilitant ainsi la compréhension et le transfert ou le réemploi dans des contextes appropriés. Aussi, elles pourraient être intégrées pour déclencher la production orale (des débats, discussions, présentations, descriptions...).*

*Nous mentionnons que le recours à ces technologies ne se limite pas au domaine oral. En fait, celles-ci peuvent contribuer à l'enseignement de la compétence écrite (compréhension et production). Elles mettent à la disposition des enseignants des supports divers de thèmes variés relevant de multiples domaines (éducation, tourisme, gastronomie...).*

*Toutefois, les TICE ne sont pas aisément investies en milieu scolaire pour des facteurs que nous avons antérieurement explicités. Cette difficulté d'intégration est souvent assignée à la formation enseignante qui ne recouvre pas toutes les exigences de ce métier délicat. Aussi, le matériel informatique est loin d'être disponible dans tous les établissements. Alors, y a-t-il des enseignants qui recourent aux TICE en dépit des contraintes institutionnelles ?*

## **4.3. Variation des supports (écrits, audiovisuels)**

*L'APC prône un apprentissage en contexte (en situation), d'où l'emploi des documents authentiques présentant la langue telle qu'elle est pratiquée. En classe de FLE, pour une intervention pédagogique*

*efficace, l'enseignant doit proposer des supports authentiques textuels ou audiovisuels représentant des situations différentes, des domaines multiples ainsi que des thèmes variés selon les besoins des apprenants et leurs centres d'intérêt. Ainsi, l'école doit intégrer une diversité de discours et de types textuels afin que les apprenants puissent agir dans les situations sociales.*

*Le manuel scolaire offre certainement quelques supports exploités par les enseignants. Mais, ceux-ci ne doivent pas se contenter des documents proposés. Ils doivent chercher et puiser (dans les ouvrages, les TIC...) des supports plus appropriés et les adapter aux spécificités de ses élèves. En effet, les élèves sont hétérogènes : ils n'ont pas les mêmes intérêts, les mêmes capacités.*

*Donc, les supports exploités en classe de FLE, tant à l'oral et à l'écrit, doivent prendre en compte l'hétérogénéité des apprenants. Il faut vérifier si les enseignants ne sont pas esclaves du manuel scolaire et s'ils prennent en compte les particularités de leurs élèves.*

#### **4.4. Activité des apprenants**

*L'une des principales caractéristiques de l'APC est la centration sur l'apprenant. Celui-ci doit contribuer activement à la construction de ses connaissances et au développement de ses compétences. Pour atteindre cet objectif, l'enseignant doit partir des pré-requis de ses apprenants pour les amener à découvrir de nouvelles connaissances. Ainsi, dans l'activité de la compréhension de l'écrit, ils sont amenés à accéder au sens de ce qui est lu à travers les questions proposées qui doivent orienter leur attention aux éléments-clés du support proposé. Grâce à ces questions, l'enseignant doit amener ses apprenants à accéder au sens du texte lu, à en saisir la visée et les sous-entendus, à passer d'une explication à une interprétation.*

*Pour ce qui est des activités grammaticales, en manipulant des méthodes plus actives (La démarche active de découverte), les apprenants à travers les exemples contextualisés doivent décortiquer les faits grammaticaux et les analyser pour les exploiter consciemment dans des énoncés oraux et écrits. Ces savoirs-ressources sont importants au niveau de la compréhension et de la production.*

*Lors de la production, les apprenants doivent investir leurs acquis dans des contextes appropriés. Cette capacité de réinvestissement est une manifestation de leurs compétences.*

*A l'oral ou à l'écrit, en compréhension ou en production, les élèves doivent avoir la motivation de lire les supports écrits, d'écouter les supports audiovisuels et de s'exprimer oralement ou par écrit. Lorsqu'ils se montrent désintéressés ou résistants dans ces tâches, l'enseignant doit créer une certaine motivation chez ses apprenants par différents moyens (activités, formes de travail...).*

## **4.5.Évaluation : variété des formes**

*La nouvelle approche accorde une importance à l'évaluation à tous les moments de l'enseignement/apprentissage du FLE. Au début de l'année scolaire, les enseignants procèdent à une évaluation diagnostique pour concevoir un aperçu sur le groupe enseigné. Ainsi, le profil d'entrée de chaque apprenant est déterminé. Ceci leur permet de proposer une remédiation appropriée et de sélectionner des contenus aux particularités de leurs élèves. Nous soulignons que cette évaluation regroupe les quatre compétences développées par l'enseignement/apprentissage du FLE.*

*L'évaluation formative est la deuxième forme pratiquée en milieu scolaire. Elle assure le suivi du degré d'assimilation des contenus enseignés. Elle se manifeste à travers l'observation des élèves et de leurs interactions qui révèlent ce qui est mal assimilé. De même, les situations d'intégration proposées dans les différentes activités permettant le transfert des connaissances dans des contextes appropriés reflètent les difficultés d'investissement des connaissances. Pour remédier aux difficultés constatées chez leurs élèves, les enseignants peuvent consacrer la séance de rattrapage, récemment appelée remédiation pédagogique, à la consolidation des acquis.*

*Enfin, l'évaluation sommative notée se concrétise dans des devoirs, au terme des séquences d'apprentissage, et des compositions, au bout des projets pédagogiques. Cette évaluation permet de mesurer les compétences des apprenants dans les différents domaines (oral et écrit). A la fin de chaque cycle, l'évaluation sommative se concrétise dans un examen officiel aboutissant à un certificat (évaluation certificative).*

Toutes ces formes d'évaluation, y compris l'évaluation sommative, permettent le développement des compétences des apprenants.

#### **4.6. Variation des activités**

Grâce à l'APC, l'enseignant peut proposer différentes activités. Il peut intégrer des activités ludiques (jeu de rôles, sketch, jeux de lettres...), théâtrales, dramatiques, poétiques ou des activités de récitation. Cette variation des activités a plusieurs avantages : motiver les élèves, les intégrer et susciter leur participation dans leurs apprentissages.

*Quelles sont les activités proposées ? Quels en sont les avantages ?*

#### **4.7. Variation de stratégies**

Les stratégies pédagogiques de l'enseignant doivent être variées en adéquation avec la variété des profils de ses apprenants. Il peut recourir aux gestes, dessins, changement de voix... pour mieux enseigner les contenus sélectionnés.

De même, les activités proposées doivent permettre la mobilisation de diverses stratégies d'apprentissage (mémorisation, recherche de la signification des mots, dérivation...). Ainsi, quelques activités permettent aux élèves de mémoriser pour apprendre, d'autres les poussent à créer des mots par dérivation.

La variation des stratégies d'enseignement contribue à une intervention pédagogique efficace tandis que la variation des stratégies d'apprentissage aboutit à l'autonomie des apprenants.

#### **4.8. La socialisation de ce qui est concrétisé**

Enfin, l'PAC permet aux élèves de concrétiser leurs apprentissages dans des projets réalisés collectivement. En effet, les compétences développées chez les apprenants doivent être investies dans des produits socialisés.

Certains projets dépassent excèdent les contours des établissements scolaires alors que d'autres sont présentés ou exposés aux élèves du même établissement. À travers cette socialisation a l'objectif d'installer chez eux des savoirs durables et utiles.



### **Conclusion**

*De toutes les études citées dans les pages précédentes, nous pouvons constater que les auteurs, comme Ait Amar Meziane (2014), se montrent sceptiques quant à la possibilité d'une application réussie de l'APC, et ce en raison de la particularité du contexte, des conditions institutionnelles et des apprenants algériens.*

*Investir des approches qui ont donné leurs fruits sous d'autres cieux est entièrement légitime. Cependant, une adaptation de ces approches est requise pour les rendre plus appropriées et plus fructueuses.*

*Pour ce qui est de l'application de cette approche dans le milieu universitaire, nous tenons à signaler que si l'APC rime dans le contexte scolaire avec la socialisation des apprenants, dans le contexte universitaire celle-ci doit rimer avec la professionnalisation. Or, nous pouvons affirmer qu'en l'absence d'un réel tissu économique national, les formations assurées par l'université algérienne restent prisonnières d'une conception théorique qui complique le processus de professionnalisation et rend, par la même occasion, ces formations de plus en plus désuètes.*

## **Bibliographie**

1. Ait Amar Meziane, O. 2014. « De la pédagogie par objectifs à l'approche par compétences : migration de la notion de compétences » *Synergies Chine*, n° 9, 2014, p. 143-153.
2. Boutin, G. 2004/1. « L'approche par compétences en éducation : un amalgame paradigmatique », *Connexions*, n° 81, pp. 25-41, [en ligne] : <https://www.cairn.info/revue-connexions-2004-1-page-25.htm> [consulté le 23/06/2018]
3. Chevalier, P. 2006. *Les TICE au service de la réforme- actions de terrain au service d'un projet durable*. In : *Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie*, Rabat : UNESCO-ONPS.
4. Cuq, J-P., Gruca, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : PUG.
5. *Décret Missions, Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, article 5,10, 24-07-1997.
6. Deronne, M. (2012). *L'approche par les compétences dans l'enseignement des mathématiques*. Mémoire de master en sciences mathématiques, Université de Mons, France.
7. Elkabas, C. (1995). *La didactique à l'œuvre : perspectives théoriques et pratiques*. Canadian Scholars : Press Inc.
8. Ferhani, F.F. (2006). « Algérie, l'enseignement du français à la lumière de la réforme », *Lefrançais aujourd'hui*, p. 11-18. [en ligne] : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-11.htm> [consulté le 25/06/2018]
9. Gerard, F.M. (2006). *L'évaluation des acquis des élèves dans le cadre de la réforme éducative en Algérie*. In : *Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie*, Rabat : UNESCO-ONPS.
10. Hassani, Z. (2013). « La réforme du système éducatif en Algérie : quels changements dans les pratiques des enseignants ? », *Insaniyat*, p. 11-27. [en ligne] <https://journals.openedition.org/insaniyat/14002#text> [consulté le 25/06/2018]

11. Hocine, N. (2011). « Intérêts pédagogiques de l'intégration des TICE dans l'enseignement du FLE : l'utilisation du web-blog dans des activités de production écrite », *Synergies Algérie*, n° 12, p. 219-226.
12. Lebrun, M. (2004).« La formation des enseignants universitaires aux TIC : allier pédagogie et innovation ». *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*. Revue patronnée par la Crepuq (Canada, Québec), n° 1(1), p.11-21.
13. Pelpel, P. (2002). *Se former pour enseigner*, Paris : Dunod.
14. Roegiers, X.(2006). *L'APC dans le système éducatif algérien*. In : *Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie*, Rabat : UNESCO-ONPS.
15. Tawil, S. (2005). *Introduction aux enjeux et aux défis de la refonte pédagogique en Algérie*. In : *La refonte de la pédagogie en Algérie : Défis et enjeux d'une société en mutation*, Rabat : UNESCO-ONPS.